

Déclaration de Consignation

www.consignations.caissedesdepots.fr

Cadre réservé à la Caisse des Dépôts

N° de consignation (si nouvelle consignation) _____

Catégorie 9 9 4 Alsace Moselle

Nom : _____

(1) _____
N° de consignation si déjà ouverte

Somme versée (2) _____ € Bord (_____)
(en chiffres)

Date : _____

Nom et adresse (à mentionner très lisiblement dans l'encadré ci-contre)

_____ M _____

CODE POSTAL _____ VILLE OU PAYS _____

Qualité de la partie versante

A consigné en qualité de **plaignant / avocat**
Les deniers de _____

Rayer le cas échéant la mention inutile

La somme de (en toutes lettres) _____

Les valeurs ou titres ci-après (joindre le relevé de portefeuille ou la liste détaillée) _____

en cas de notice jointe, s'y reporter impérativement pour remplir cette partie

Motif de la consignation : Constitution de partie civile. Ordonnance du : _____ du TI de : _____
Chambre : _____ Parties : _____

Charges (hypothèques, privilèges, nantissements...) Oui Non } joindre les pièces justificatives
Oppositions (saisies conservatoires, saisies attribution, ATD...) Oui Non }

Liste des bénéficiaires Oui Non Joindre la liste (en double exemplaire si liste papier)

Modalités de déconsignation : Accord de la juridiction pour la restitution à la partie civile. A défaut, décision de justice se prononçant sur la consignation ; Relevé d'identité bancaire du bénéficiaire ; le cas échéant, toute pièce de nature à établir la qualité d'ayant droit ou de mandataire

Seule la validation par la Caisse Des Dépôts de la déclaration de consignation associée au virement vaudra acceptation. Tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet des sommes reçues.

Signature du déposant

Récépissé attestant de la bonne réception des fonds		Cadre réservé à la Caisse des Dépôts	
N° du récépissé _____	Cachet : _____	Signature du représentant de la Caisse des Dépôts : _____	
Date : _____			

(1) Information à reporter sur cette ligne, par les soins du déposant si une consignation a été précédemment ouverte pour le même dossier.
(2) A remplir par le déposant.



**DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS**

Les informations demandées sont obligatoires et conditionnent le traitement de votre demande.

Nous vous informons que la Caisse des Dépôts est soumise à des obligations de vigilance, de déclaration et d'information au titre de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les données recueillies dans le cadre de ce formulaire participent au respect de ces obligations. Conformément aux dispositions de l'article L.561-45 du code monétaire et financier, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès indirect sur les données les concernant qu'elles peuvent exercer en s'adressant directement auprès de la CNIL.

Si le formulaire est complété au nom et/ou pour le compte d'une autre personne morale, la personne morale s'engage à porter la présente mention d'information à la connaissance des personnes physiques dont elle transmet des données à caractère personnel.



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

Mention d'information en matière de données à caractère personnel

Formulaire de demande de Consignations, de Déconsignations et de Dépôts

Les informations recueillies via le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre à des fins de gestion des consignations et des dépôts spécialisés par la Caisse des Dépôts, sise au 56 rue de Lille 75007 Paris.

Consultez notre notice d'information dédiée « *Notice d'information sur la protection des données personnelles Consignation, Dépôts spécialisés et fonds en déshérence* », avant tout envoi de formulaire, afin de découvrir comment nous traitons vos données personnelles.

Vos données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'une consignation pourront être conservées pendant une durée maximale de 70 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

S'agissant des données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'un dépôt, elles pourront être conservées pendant une durée maximale de 88 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données erronées vous concernant et, dans les cas prévus par la réglementation, d'opposition, de suppression de certaines de vos données, d'en faire limiter l'usage ou de solliciter leur portabilité en vue de leur transmission à un tiers mais également de définir le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts et consignations – Données Personnelles - Etablissement de Bordeaux – 5 rue du Vergne – 33059 BORDEAUX CEDEX ou par mail à l'adresse mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr et d'y joindre, le cas échéant, toute pièce permettant de justifier votre identité et votre demande.

Pour toute information complémentaire ou difficulté relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à dpo@caissedesdepots.fr. En cas de difficulté non résolue, vous pouvez saisir la CNIL.



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

PIÈCES À FOURNIR

ALSACE-MOSELLE

POUR LA CONSIGNATION

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

Déclaration de consignation originale dûment renseignée et signée

La Décision de justice prévoyant la consignation, à défaut, l'extrait de la décision de justice communiquée par le greffe (indiquant l'identité de la personne astreinte à consigner, le montant à consigner, l'identité de la personne poursuivie au pénal).

Le formulaire de transmission du RIB complété

POUR LA DÉCONSIGNATION

CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

La demande du bénéficiaire ou de son représentant écrite sur papier libre

Accord de la juridiction pour la restitution à la partie civile ou à défaut, décision de justice se prononçant sur la consignation

Une pièce d'identité en cours de validité

Une copie d'un BIC/IBAN en cours de validité (Relevé d'identité bancaire - RIB)



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

TRANSMISSION DU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (BIC / IBAN)

Votre dossier de consignation sera finalisé, une fois votre paiement par virement effectué.

Pour recevoir nos coordonnées bancaires :
(cochez la case de votre choix)

par mail : _____ @

ou

par courrier :

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____